



Le président de la ligue camerounaise des consommateurs est invisible depuis l'annonce de la taxe d'une valeur de 33% du prix du téléphone ou de la tablette à la sortie d'usine, et qui sera directement imputée aux utilisateurs.

En effet, cette annonce qui défraie la chronique a été faite dans un communiqué conjoint signé le 29 septembre 2020, par les ministres des Finances et des Postes et Télécommunications.

Les importateurs et autres utilisateurs des terminaux mobiles, tels que les téléphones portables et autres tablettes électroniques, pourront payer les droits de douane sur ces produits par voie numérique, via une plateforme gouvernementale dédiée. Cette nouvelle stratégie de recouvrement fiscal mise en place par la douane Camerounaise pour augmenter l'assiette fiscale perturbe énormément le consommateur final.

Mais, Delor Magellan Kamseu Kamgaing, président de la ligue camerounaise des consommateurs (LCC) reste étrangement muet comme une carpe, alors qu'on attendait le voir monté au créneau, avec la même énergie quand il s'agit des autres affaires, pour dénoncer cette mesure qui vise à appauvrir davantage le consommateur qui est déjà aux abois.